

# **Code de conduite**

## École de musique Fa Bémol

L'école de musique Fa Bémol s'engage à offrir un milieu de travail et d'apprentissage sécuritaire et inclusif. Tous les employés ainsi que les clients (élèves et parents d'élèves) doivent comprendre et respecter le code et ses valeurs. Le code doit servir de point de référence par excellence pour tous les employés et clients qui sont témoins d'un comportement qui les rend mal à l'aise ou qui soulève des préoccupations.

### **Qui doit respecter notre code?**

Tous les employés de l'école de musique Fa Bémol sont tenus de respecter le code de conduite. Peu importe leur fonction ou leur poste, les employés jouent tous un rôle essentiel dans l'établissement d'une culture d'entreprise inclusive où chacun se sent accueilli et a le sentiment d'avoir les moyens d'agir, peu importe son sexe, sa race, son origine ethnique, son orientation sexuelle, un handicap ou tout autre aspect de son identité. Par conséquent, il incombe à chacun des employés d'adopter et de faire respecter les principes énoncés dans le code.

Le code s'applique également aux clients de l'école de musique Fa Bémol. Le non-respect des valeurs énoncées dans le code peut entraîner la fin de la relation entre le client et l'entreprise.

### **Que dois-je faire si j'ai une question ou une préoccupation au sujet du code?**

Si vous avez une question au sujet du code ou si vous avez été témoin d'un incident ou d'un comportement qui, selon vous, contrevient au code, exprimez-vous ! Nous comptons sur vous pour nous aider à faire respecter nos valeurs et nos principes, et cela signifie parfois attirer l'attention sur des agissements douteux ou carrément contraires à l'éthique. Nous ne pouvons pas garantir qu'il n'y aura aucun défi à relever; cependant, nous pouvons nous engager à aborder chaque situation en

étant prêts à écouter, à prendre nos responsabilités et à adopter des solutions concrètes.

Si vous avez des préoccupations, vous pouvez communiquer avec la directrice de l'école de musique :

Cassy Berthiaume Lafrenière  
[ecoledemusiquefabemol@gmail.com](mailto:ecoledemusiquefabemol@gmail.com)  
819 731 4568

### **Aucunes représailles**

L'école de musique Fa Bémol interdit toute forme de représailles à l'endroit d'un employé qui exprime une préoccupation. Par « représailles », on entend toute conséquence négative subie par un employé après qu'il a attiré l'attention sur un comportement inapproprié ou contraire à l'éthique. Ces conséquences comprennent notamment la cessation d'emploi, la rétrogradation, la réduction du nombre d'heures de travail, la réaffectation, les représailles contre un tiers (p. ex., le congédiement d'une personne ayant un lien étroit avec la personne ayant exprimé sa préoccupation) et plus encore.

### **I. Nos principes**

L'école de musique Fa Bémol est régie par un ensemble de principes qui contribuent à une culture diversifiée et inclusive. Nous croyons que tous les employés devraient avoir le sentiment d'être les bienvenus et d'avoir les moyens d'accomplir leur meilleur travail, indépendamment de leur sexe, de leur race, de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle, de leur style cognitif, d'un handicap, de leur âge ou de tout autre aspect de leur identité. Nous ne tolérons aucun harcèlement, aucune discrimination ou aucun comportement d'exclusion, et nous sommes déterminés à lutter continuellement contre le racisme systémique, le sexisme ou l'homophobie, ainsi que les autres préjugés inconscients au travail.

**Diversité :** L'école de musique Fa Bémol a comme objectif de compter sur une main-d'œuvre représentative des collectivités qu'elle sert. Habituellement, la diversité fait référence à la présence de minorités visibles en milieu de travail. Cependant, elle peut également être élargie pour comprendre la diversité des parcours, de l'expérience, des lieux

d'origine, des identités sexuelles, du genre, de l'âge et plus encore. La même diversité s'applique aux clients qui fréquentent l'école de musique Fa Bémol.

**Inclusion :** Recruter des employés et accueillir nos clients n'est qu'un début. L'objectif absolu est de faire en sorte que tous les employés sentent que leur équipe les écoute et les apprécie et la même chose s'appliquent pour nos clients. La diversité repose sur la variété des personnes au sein de l'école de musique Fa Bémol. L'inclusion consiste à créer un sentiment d'appartenance chez toutes les personnes qui fréquentent nos locaux. L'inclusion et la diversité sont des engagements de l'école de musique Fa Bémol.

**Transparence :** L'ouverture et la communication sont essentielles à notre succès. Nous voulons que vous ayez le sentiment de comprendre les décisions qui sont prises et les raisons qui les sous-tendent. Nous nous engageons à faire preuve de transparence envers vous et nous vous demandons de faire de même en échange.

**Responsabilité :** Nous assumons la responsabilité de nos erreurs. Dans certaines situations, nous pourrions ne pas respecter notre code. Lorsque cela se produira, nous assumerons la responsabilité de ce qui s'est passé et nous rétablirons la situation au mieux de nos capacités. Nous prendrons des mesures concrètes pour nous assurer que les mêmes erreurs ne se reproduiront pas.

**Croissance :** L'école de musique Fa Bémol favorise la croissance et le développement continu. Nous comprenons que l'inclusion est un cheminement et nous continuerons d'explorer des façons de devenir un meilleur employeur. Bien que la croissance soit parfois difficile, elle est néanmoins nécessaire. Nous demandons donc à tous les employés et clients d'adopter une mentalité de croissance et de réfléchir à la façon dont ils peuvent contribuer personnellement à bâtir un environnement plus diversifié et inclusif.

## **II. Mesures à prendre**

Tous les employés et clients de l'école de musique Fa Bémol doivent agir conformément aux principes énoncés dans le code. Chaque individu a le droit de se sentir inclus, respecté et en sécurité et a la responsabilité d'inclure les autres.

**Égalité et équité :** L'école de musique Fa Bémol interdit strictement toute discrimination fondée sur le genre, la race, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le style cognitif, l'âge, la nationalité, un handicap, la santé mentale, la religion ou une grossesse, ainsi que sur tout autre trait démographique ou aspect de l'identité. Nous sommes conscients que les communautés sous-représentées doivent surmonter de nombreux obstacles qui découlent de préjugés inconscients (plutôt que d'une discrimination consciente); c'est pourquoi nous nous engageons à nous informer au mieux et régulièrement sur ce sujet.

**Harcèlement et discrimination :** L'école de musique Fa Bémol ne tolérera ni harcèlement<sup>1</sup> ni discrimination<sup>2</sup> de la part de membres de son équipe, de ses gestionnaires ou de ses clients. Si vous avez personnellement été victime d'harcèlement ou de discrimination, nous vous encourageons fortement à en parler à la direction. Si vous avez été témoin de harcèlement ou de discrimination, vous avez le devoir et la responsabilité de signaler l'incident. Tous les employés et clients de l'école de musique Fa Bémol devraient jouer un rôle actif d'alliés (plutôt qu'être de simples spectateurs).

**Rôle d'allié :** L'école de musique Fa Bémol encourage tous les employés à écouter leurs collègues issus de groupes sous-représentés et à tirer des enseignements de l'expérience de ceux-ci. Vous devez être des alliés de vos pairs en utilisant votre voix pour défendre les groupes marginalisés, éliminer les obstacles et promouvoir l'équité.

---

<sup>1</sup> Il y a **harcèlement** lorsqu'une personne fait des blagues ou des commentaires importuns, vous menace ou établit un contact physique non désiré avec vous de quelque nature qu'il soit. Il existe de nombreux types de harcèlement, notamment sexuel, physique, verbal, psychologique et émotionnel.

Des personnes peuvent subir du harcèlement en raison de leur apparence, de leurs caractéristiques démographiques perçues, de préférences personnelles ou de toute autre raison qui a peu de choses à voir avec leur caractère.

<sup>2</sup> Il y a **discrimination** lorsqu'une action désavantage ou traite injustement une personne ou un groupe de personnes en fonction d'un ensemble de caractéristiques externes comme le sexe, la race, la religion, l'orientation sexuelle et plus encore.

On parle de discrimination manifeste lorsqu'il s'agit d'une action directe et délibérée, et de discrimination institutionnelle lorsqu'il est question d'un processus sous-jacent ou d'un ensemble de règles qui mènent à un résultat injuste.

### **III. Conclusion**

Il est impossible de prévoir tous les scénarios auxquels nous devons faire face au cours de notre parcours. Cependant, les valeurs et les principes énoncés dans le code devraient servir de point de référence solide pour ce que nous sommes. Nous vous demandons de vous mettre au défi, vous et votre entourage, de vous efforcer au quotidien de défendre ces valeurs et de contribuer à une culture d'inclusion dont nous bénéficierons tous.